

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 61 (1923)

Heft: 38

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

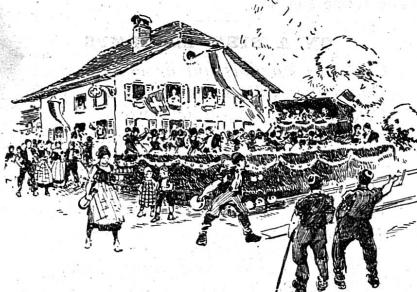
ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **2 fr. 00** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



LETTRE DE SEPTEMBRE

LES moissons rentrées dans des circonstances exceptionnellement bonnes, sous un soleil de feu qui avait mûri un beau grain, lourd, la terre était haletante des grandes chaleurs subies ; elle s'était desséchée ; partout, elle montrait des fentes et des crevasses et résonnait sous les pas ; le gazon était brûlé et quand on s'aventurait dans un champ de céréales fauchées, les bouts des tiges coupées, adhérant encore au sol, étaient comme autant de petites pointes dures qui vous blessaient aux pieds.

Aussi loin que les yeux rencontraient les pentes et les étendues de la campagne vaudoise autour de nous, ils ne se reposaient que sur des espaces brûlés, alternant avec les tons plus clairs des champs récemment moissonnés.

Enfin, une pluie rafraîchissante a longuement arrosé prés, arbres et jardins, et en ces jours de la mi-septembre, tout a reverdi.

Quand le soleil s'efface derrière la crête boisée du Jorat et que les ombres s'allongent démesurément, ses rayons jouent dans des verts d'une fraîcheur quasi printanière autour des touffes de coliques auxquels ils donnent des teintes de nacre rosée.

Le matin, quand les brouillards s'élèvent lentement, chassés par un soleil, redoutablement chaud, encore, ces verts tendres et doux s'étendent aux pieds des forêts du noir Jorat, le long de la rivière coulant entre ses hautes futaines, ils remontent les pentes vallonnées, s'étalent en tous sens, et éveillent en nous, en cet été finissant, la nostalgie du printemps.

Mais l'automne qui approche, apporte ses promesses. Voici déjà les joyeux carillons des vaches que les enfants mènent en champs ; ça et là, des fumées traînent au bord des prairies ; des pommes de terre arrachées dans le champ voisin rôtissent sous la cendre ; on les mange toutes chaudes, pendant que les pommes qui ont pris leur place, cuisent à leur tour.

Cette année, les pruneaux n'on pas mûri pour le Jeûne, chez nous ; on a fait les gâteaux aux prunes et aux pommes.

Nos voisins de Fribourg dans les territoires

desquels nous avançons en enclave ont fait leurs Bénichons.

Ils nous y invitent, nous autres Vaudois ; c'est une tradition qui se transmet de familles en familles, de génération en génération. Il en est ainsi deux de ces familles où nous fréquentons dès l'enfance et qui nous virent à toutes leurs Bénichons ; l'une a vécu, de temps immémorial dans une des étroites maisons serrées en un rang qui suit la pente où s'étage la petite ville pittoresque qu'on voit de loin, surmontée de son château ; l'autre habite une ferme plantureuse, plus bas, dans la vallée.

Mais la Bénichon n'a pas lieu partout, le même dimanche, elle se répartit sur deux dimanches afin que le plus grand nombre d'amis puisse y prendre part, car on va bénichonner les uns chez les autres.

C'est ainsi que dès l'enfance, nous avons appris à jeûner, deux semaines durant afin de prendre part, sans trop d'inconvénients aux Bénichons des deux localités à notre frontière, où nous sommes attendus. Et ce n'est pas trop d'une semaine de préparation pour l'une, et d'une seconde semaine, ensuite pour l'autre.

Sait-on ce qu'est cette Bénichon fribourgeoise ? Ce que les ménagères vous offrent à manger ? Ce que les maîtres de maison vous engagent à boire ? Enfants, nous l'appelions la St-Goulu. Ça commence au sortir de la messe et dure jusqu'à vêpres, où l'on accompagne nos hôtes ; un petit tour ne nuit pas.

Et ça reprend et tout est si délicieux, si appétissant, si cordialement offert, si gentiment insisté avec des étonnements naïfs qu'on puisse parler d'en avoir assez. Un jour de Bénichon ! Pourtant, un jour, un curé d'une paroisse voisine, invité comme nous, vint à notre secours à un moment où le refus tout difficile et pénible qu'il fut devenait impératif ; il enleva sa serviette accrochée à son col, sous son menton, la replia d'un geste énergique et déclara qu'il avait « banqué comme un préfet ». L'hommage était glorieux, autant que sincère ; nos hôtes flattés, nous accordèrent un répit après nous avoir versé une dernière goutte de rikiki, en l'occurrence de l'eau de prunes infaillible.

On ne s'en tient pas là, non plus ; les invitations sont générales entre voisins des deux cantons : tel boulanger fribourgeois convie son meunier, car le grain qui se moult chez nous, n'est pas que du vaudois seul. Tel propriétaire cossu reçoit son docteur, car de tout temps, celui-ci a partagé ses soins entre ses concitoyens et les voisins de la Glâne et de la Veveyse.

Après la Bénichon et le Jeûne, c'est l'automne tout proche ; ne nous en plaignons pas ; l'été a eu des retours magnifiques et l'automne a parfois chez nous, des splendeurs merveilleuses.

Oron, mi-septembre 1923.

Mme David Perret.

- Précaution. — Garçon, avez-vous du gorgonzola ?
— Faïtement, monsieur !
— Votre fromage est-il beau blanc ?
— Certainement, blanc comme la neige !
— Et dur dans le milieu ?
— Oui, dame, dur comme du roc ?
— Dans ce cas, je vous remercie infiniment. Le gorgonzola doit être vert et tendre.



LA SUCRAIE

Porquié la Félicie à l'assesseu l'e on co felhie.

TASCON, dein noutron velâdzo, cognâi la Félicie à l'assesseu. Po dere que l'e nna galéza pernette, eh bin na ! n'e pardine pas nna galéza pernette. L'e granta quemet nna berclire à favioule, lâi manqué on puceint bocon dè tsé désa la pi. Avoué cein, l'a lo mor feindu tant qu'ai z'orollie, et lo nâ asse grand que stisse à Monsu Bergeraque. Mâ, tot parai, nè vu rein dere dè mau de sta poûra felhie que ne pao reintsandzi à la frimouse que la bon Dieu l'ai a zu bailli.

Avoué cein, la Félicie l'a dâo bin à preteindre, et l'arâi bin trovâ quaque lulu po la menâ tsi Monsu lo menisre et tsi lo Pétabosson. N'e pas fauta d'amouârâo quie la poûra gaupa l'e onco damuzalla.

Ma, dza du temps que l'etâi tota quinsouine, la mère Nicolas, la fenna à l'assesseu, sè crâiâ quie sa Félicie l'etâi la plie bieu poupon dâo velâdzo et mimameint de totta la tère.

Quand l'a zù etâ à l'écoûla et quie fasai la fita à l'aceinchon fallai quie lo régeint s'arreindze po einfatâ la bouiba Nicolas âo premi ran dè la pararda, eintre la damuzalla âo dzûdzo et stasse âo syndique. Ao bin, gâ de devant ! Kâ la mère Nicolas l'a nna leingâ dè serpeint !

Adon, quand la Félicie l'a zu coumenyi, l'arâi volliu allâ pè Lozena, à l'écoûla freubelienne, quemet diant. Ma väique la bouëba âo gâpion que l'a zu la mâm' idée. Po lo coup, le mère Nicolas n'a plie rein volliu dè st'écoûla dè poûre dzein, L'einvoiuy sa felhie avoué la damuzalla à Madama la ministre dein nna peinchon po appreindre lo tutche et lè balle manière.

Ma fai ! quand la Félicie l'e revêgnate pè lo velâdzo, nion ne la recognessâi. Fasai dâi chimagrie, desai : « Ach ! à Munique, che faissais ceci ao bin cela ! » L'etâi Munique de cè, Munique de lè. Sta pouinette se tegnâi lo nê ein quegneint lo fémè, s'aintortollive la frimousse avoué nna panosse quon lâi dit nna voilette.. quié ! l'etâi nna ride mijaurée !

Tot parâi, lavai apprâi dâi balle s'affére, dein sta peinchon. Savai roilli avoué lo pâodzzi et lè dé mimameint avoué lo guinguelin, su lè deints dé sta mécanique, qu'on appelle on armonioïme, quemet la damuzalla dè la tiura stasse s'e-mariâiâ l'annâi d'aprî Munique, avoué on étrandzi dâo défro, on Eingliche âo bin on Staofiffre, ne sé pas âo justo.

Ora, l'e la Félicie à l'assesseu qu'eimmodâve lè chômo : « Coum' on céraltérébrâme » âo bin : « Miséricordé-grâce » pè lo moti, la démeindze.

Avoué cein, l'a bal et bin eimbedoumâ on poûre dzouveno reimpliaceint quie l'a fé lo prédz, on iâdzo, l'âoton passâ. La Félicie l'arâi bin de oï po lo mariâ. Ma l'e la mère Nicolas quie n'a rein voliu oûre. L'a de à sa felhie : « Té ! mariâ on

menistre que l'è asse pour ou qu' onna ratta de morti ! La balla râva ! Tè pao bin mi trovâ ! onna galéza pernette quemet tè !

Apri cein, l'è veygnâ on boutecan de la vela, io la Félicie atsetâve se balle frusque. Ma n'a rein zu à fère : « On boutecan ! quie l'a fè la mère. Ma fin nà ! No z'ein pas einvouyi noîtra felhie on par d'annaïe pè Munique po le bailli à n'on crouïo boutecan et po la vère dein 'nna boutique, veindre dâi z'haillons ! »

L'a onco zu lo valet à Pétabosson quie l'a vollii eimmodâ 'nna fréquentachon. Et n'e pâ l'embarâ ! l'è pardine on gaillâ dè sorta ! L'a 'nna puchente courteau, onna balla carriâ que lo Pétabosson l'a repicâie et repeinturluraie po décida la Félicie. Ma lo pouro côo l'a dû s'e reintornâ tot motset, quemet lè z'autro : « Noutra Félicie l'è bin trâo damuzalla po se mariâ pè lo velâzdo et eingraissi lè caion ! » quie l'a ripostâ Madama l'assesseu à Monsu Pétabosson ». Et dinse avoué ti clliâo quie volâvant güegni à la Félicie po fère on bet d'accordâiron.

Lé dzeins desant : « Dâo diantre se la mère Nicolas n'esé peinse pas quie lo valet à Rotechilde va arrevâ per iquie avoué son side-cââ à bin sa Citroëne po eimmenâ sa prim'bèche !...

L'assesseu l'a onco on valet quie l'è pardine on tot bieu dragon, avoué son pique fédérâ et son pllioumet. Lo père Nicolas l'amâve mé son Sami quie sa Félicie. Mâ la mère, quemet vo z'de, ne guenigne rein que sa felhie.

Adon, lo Sami, quand l'a zu l'âdzo, s'e mariâ avoué la Luise ào tambou, onna felhie d'écheint, asse boûna que balla et quie n'a pâ lè ge dein sa catseta.

Mâ vauque sta poûra Luise quie, lo premi coup, l'a bouëba dè dou bessoune quie sé ressimblant quemet duve gottette d'iguie. Sami lè z'a batchâ Rose et Magritte.

La Luise l'a zu prâo d'ovrâzdo avoué s'e dou poupons, son courti, son pliantâdzo, s'e dzenelhie et s'e caion.

La mère Nicolas l'a zu pedi dè sa balla-felhie et l'a einvouyi la Félicie bailli on coup dè man tsî son frâre. De ma via dè mè dzo, quinn eincobilia ! Baillive à medzi duve bottoliette dè laci à la Rose, et min à la Magritte ; Tsandzive dou âo bin trâi patin à la Magritte et laisse la poûra Rose tot' einpacotaie dein lo mimo. Ao courti, pregnâi le salarda po lè caion et lè ramme dè truffie po lè dzein.

Po la buia, l'etâi adi pi. L'a einfatâ lè tsausse à Sami, tot' eimbâozalaie dein lo lessu, avoué lo blliau. Avoué cein, la poûra nè pouâve pe rein cheintre cein quie fasant lè bessoune apri medzi, vo sèbe ! L'a zù mau ào tieu, ne poâve pe rein agottâ lo fricot, vegnai tota malâda.

L'a étâ benirâoza dè se reintornâ vè sa mère apri 'nna semanna. L'a de ein arreveint : « Quint' horreu quie lo mariâdzo ! N'ein vu rein ! Et râva po ti clliâo quie voudrant m'eimbêtâ avoué cein ! »

L'è dinse quie la Félicie à l'assesseu l'e onco felhie.

Suzette à Djan-Samuet.

Juste retour. — On ne nous démentira pas si nous disons qu'il fut parmi les plus acharnés détracteurs de la « fée verte » au temps où des hommes vertueux s'étaient mis en frais de faire prohiber cette liqueur à la fois pernicieuse et suave.

— L'absinthe perd nos fils, allait-il répétant partout.

Un vote du peuple suisse, qui depuis, refusa de prohiber l'odieux schnaps, lui avait finalement donné raison.

Mais, l'autre soir, il allait dîner chez des amis. Il faisait chaud, très chaud. Il faisait soif. L'amphytrion lui demanda quelques minutes avant qu'on se mit à table :

— Voulez-vous prendre un apéritif ?

— Mais certainement... avec beaucoup d'eau.

— Quoi ?

Alors l'autre, mystérieux, confidentiel et mordant ses lèvres :

— Vous n'auriez pas par hasard un peu de coquetterie ?

On lui en a servi. Et sûrement il ne dénoncera pas ses amis.



LA DESCENTE DES TROUPEAUX

A-HAUT, sur l'Alpe radieuse, le suaire triomphal de l'automne enveloppe d'une mélancolique beauté le gracieux chalet qui se détache dans un cadre charmant de rochers de corail et de vallons dépouillés de leurs atours. Plus loin, les grands sapins balancent leur tête ailleure. Dans leurs austères ramures, on croit entendre quelques sanglots étouffés. C'est qu'en effet, la nature, malgré son inconscience, veut lutter, elle aussi, contre le cruel destin : plus de chants, plus de fleurs ; au lieu de la douce mélancolie des clochettes, bientôt le silence avant-coureur d'un silence plus profond encore...

Gravissant lentement l'étroit sentier des monts le touriste, en ces journées de septembre, goûtera un charme nouveau dont son cœur ne perdra pas de sitôt l'agréable surprise. Dans le lointain, le branle-bas des préparatifs lui fait pressentir quelque événement important chez les hôtes du chalet. Bientôt, ses yeux ravis ne pourront se détacher du captivant tableau qui se précise de plus en plus... Les armailles ont revêtu leur habit des grands jours : le « bredzon » charmant et le chapeau de velours. Tout fait songer à ce matin du gai printemps quand la nature entière fêtait l'alpage. Hélas ! aujourd'hui la plupart des musiciens se sont tus depuis quelque temps. Le soleil matinal a perdu peu à peu de son adresse à lutter contre le ciel trop souvent uniformément gris. Malgré cela, tout n'est pas triste en cette journée d'adieu : le montagnard à l'humeur joviale sait faire naître l'allégresse indispensable à sa renommée. Le joli village avec sa vieille église, le foyer rappelant le souvenir de coeurs amis, la famille toute remplie de secrets, de douceur pour l'enfant qui l'a quittée il y a de longs mois : tout cela fait le bonheur de l'armailli gruyérien.

Le moment du départ est arrivé. Les « liaubas » une dernière fois, retentissent près du chalet déjà dépouillé du butin qui forme le « train du chalet ». Les vaches reluissantes de propreté accourent de ci de là, fières de faire retentir le joyeux carillon de leurs sonnailles et de leurs clochettes. A leur façon, elles saluent les monts qui les ont nourris et à leur façon aussi elles célébrent l'heureux retour à la plaine.

Là-bas, sur le chemin poudreux qui se dessine dans la vallée, l'hôte des Alpes majestueuses va passer... Quel accueil ! Quelle fête pour le cœur et pour les yeux ! Ne dirait-on pas quelque mystérieux cortège s'avancant dans la campagne ? Partout, on s'empresse sur le passage de l'imposant troupeau ; partout, ce n'est que saluts fraternel, mots gracieux à l'égard des robustes montagnards ! Tel paysan loue la bonne tenue du bétail ; tel autre apprécie la beauté des formes. L'étranger, lui, savoure de son âme enthousiaste le superbe défilé cadrant si bien avec nos parages et célébrant avec une poétique simplicité notre chère Gruyère.

Que dire de la note si gaie que jette dans la coquette cité du chef-lieu le grand troupeau discipliné ? Rien n'est laissé au hasard d'un défilé quelconque. Voyez plutôt : un armaille à la démarche ferme précède le troupeau. Par ses « liaubas » cent fois répétés, il invite les vaches aux yeux naïfs à le suivre vers quelque gras pâturage, simulant la distance par l'alléchant appel. Fidèles au charmant tableau du « Ranz des vaches », les sonnailles ouvrent la marche. Leur rythme singulier fait songer aux voix puissantes de la nature, lorsque là-haut l'orage gronde, ou aux rochers sauvages où mugit le torrent. Puis, c'est la masse des vaches avec l'harmonieux concert de clochettes. Complétant très heu-

reusement le troupeau, le « train du chalet » paraît. Lentement il s'avance avec sa chaudière placée en guise de chapeau sur l'arrière du char ; avec ses ustensiles en bois laissant l'illusion de la crème aromatique ; avec ses couvertures piqûées çà et là de quelques brins de paille, dernier vestige d'un lit rudimentaire. Après ce « film » vivant, où le tableau trouve écho dans la réalité, chacun dans l'intimité de son cœur sent monter le cri du poète : « O mon chez nous, ô beau pays de merveilles ! »

Armaillis de la belle Gruyère, jouissez pleinement de votre repos au sein de la famille qui vous a reçus le cœur débordant de joie, l'âme reconnaissante de votre heureux séjour. Bientôt, l'Alpe majestueuse va s'endormir, pour s'éveiller pleine de caresse au mois des fleurs, mois de cette triomphale ascension...

*Sylvain des Colombettes.
(Feuille d'Avis de Bulle).*

Flèche de tout bois. — Le touriste. — Mais qu'est-ce à dire, monsieur le tenancier, vous me mettez-là une gerbe de foin sur ma note ?

L'aubergiste. — Vous avez pourtant dit hier au soir, lorsque la vache mugissait, que cela vous énervait ! Je lui ai alors donné une gerbe de foin afin qu'elle ferme son bec.

ON A BIEN LE TEMPS

*Ces bons Vaudois ont de la chance
De trouver qu' « on a bien le temps »...
Cela nous étonne, et je pense
Que chacun n'en peut dire autant.*

*Car c'est justement le contraire
Que d'habitude l'on entend :
On se hâte, on a trop à faire,
Et l'on manque toujours de temps.*

*Mais le Vaudois, c'est autre chose,
Et lui ne s'agit pas tant —
Il garde son calme, et pour cause,
Puisqu'il sait qu'on a bien le temps.*

*Plein de bon sens il nous assure
Qu'il faut se hâter lentement,
Et ne pas user sa chaussure
A courir — on a bien le temps !*

*Lorsqu'il goûte, après la vendange,
Le vin qui s'annonce « épatait »
Et qu'un importun le dérange :
« Attends voir... on a bien le temps »...*

*Qu'il s'agisse de ses affaires
Ou de sujets plus importants,
Tels que les réformes scolaires
Ou d'autres — on a bien le temps !*

*C'est la même chose, on s'en doute,
Lorsqu'on réclame son argent,
Pour tirer sa bourse, il en coûte...
Rien ne presse... on a bien le temps...*

*Et quand, sa carrière finie,
Et courbé sous le poids des ans,
L'heure est là de quitter la vie,
C'est alors qu' « on a bien le temps ! »*

MIRIAM.

EVE N'AVAIT POINT DE DOMESTIQUE

Une dame à qui l'on a posé cette question, a répondu :

Eve n'avait pas de domestique. Savez-vous pourquoi ? C'est que son ami Adam n'arrivait jamais vers elle avec des bas troués pour qu'elle le raccommodât, ou avec une chemise à laquelle il manquait des boutons ou avec une paire de gants déchirés. Il ne pataugeait pas dans la boue en fumant des cigarettes et ne rentrait pas avec des souliers à décrotter. Il ne lisait pas son journal en baillant et en demandant toujours si l'on ne va pas bientôt souper. Il faisait le feu, arrachait les pommes de terre, les pelait, en un mot, faisait son devoir. Il se contentait d'un seul plat et ne grognait pas s'il était brûlé.

Il n'avait pas toujours besoin d'une serviette propre ; il se contentait d'une feuille de palmier pour s'essuyer la bouche. Il n'aménait jamais une demi-douzaine d'amis à dîner sans avertir